



# Flash Infos

Bulletin réalisé  
grâce à  
l'observation de :

**13** Cultures

**94** Parcelles

**77** Organismes

## Les virus du Manioc

À Mayotte, le manioc est particulièrement sujet à deux virus : celui de la mosaïque du manioc (CMV) et le virus des striures brunes du manioc (CBSV). Le CMV est assez répandu sur l'île. Il se reconnaît par des boursouflures des feuilles qui provoquent une déformation spécifique. Il freine le développement du plant mais n'engendre *a priori* pas de baisse de rendement alarmante à Mayotte.

Le [CBSV](#) peut impacter fortement la productivité des parcelles. Les symptômes sont visibles sur feuilles avec des tâches de décoloration partielle et sur tubercules avec de larges bandes brunes, ce qui les rend inconsommables.

Lutter contre ces virus n'est pas aisé, d'autant qu'il sont transmis par un insecte vecteur : les aleurodes. Le CBSV est semi-persistant dans leur organisme. Le CMV est lui persistant, ce qui expliquerait en partie sa plus grande répartition sur l'île. Le moyen de lutte le plus efficace est la mise en place de solutions prophylactiques et la reconnaissance des symptômes viraux est alors primordiale. Il est indispensable de bouturer des plants sains au risque de répandre le virus sur d'autres parcelles. La rotation culturale permet également de limiter les attaques d'aleurodes encore présents sur la parcelle et toujours vecteurs. Aussi, il existe des variétés de manioc plus tolérantes.

Les aleurodes sont des ravageurs qui peuvent également être contrôlés par une grande diversité d'auxiliaires des cultures : les larves de coccinelles, syrphes, chrysopes et hémérobes sont, entre autres particulièrement efficaces. Vous pouvez les favoriser en limitant les traitements phytosanitaires et en implantant des [plantes de services](#), qui leur offrent nourriture et habitat.



Aleurodes sur manioc.



Symptômes du CMV



Symptômes du CBSV

### Participez au réseau d'épidémiosurveillance sur WhatsApp !

Rejoignez le groupe pour partager vos observations ou interagir avec d'autres agriculteurs et professionnels de la santé du végétal à Mayotte.

Contactez Pierre Baby au 06.39.60.80.81.

### Plus d'informations ?

Pierre BABY - Lycée Agricole de Coconi - Chargé de mission Ecophyto -

Surveillance Biologique du Territoire

06.39.60.80.81 - pierre.baby@educagri.fr

Unité Santé & Protection des Végétaux - DAAF Mayotte

02.69.64.50.42 - loic.larroche@agriculture.gouv.fr

p.24